

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sabathier, 1er août 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (174r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sabathier, 1er août 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51573>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er août 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Sabathier](#)

Lieu de destination Inconnu

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Sabathier qu'il doit quitter la Société du Familistère avant la fin du mois.

Notes L

Support

- La copie de la lettre est barrée de deux traits au crayon bleu.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

1. Août

Monsieur Tabatier,

Je vous ai précédemment, dès le 1^{er} juillet dernier, que mes vœux à vous pour-
 ront me servir d'ailleurs. Depuis lors,
 vous ne m'avez pas fait connaître que
 vous ayez fait aucune disposition pour
 quitter les établissements de l'association.
 Comme je ne puis pas prolonger cette
 situation sans la régulariser, je vous
 prie de m'accuser réception du présent
 avis et de considérer que votre séjour
 ici ne pourra dépasser la fin de ce
 mois, vous laissant la faculté de partir
 plus tôt si vous le voulez.

Veuillez agréer, Monsieur,
 mes civilités.